

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Gestionnaire d'infrastructures, ouvert au titre de l'affectataire « ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'INGÉNIEURS DE CAEN », session 2023

LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'INGÉNIEURS DE CAEN,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'exams professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'exams professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Gestionnaire d'infrastructures, ouvert au titre de l'affectataire ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'INGÉNIEURS DE CAEN, au titre de l'année 2023 :

Monsieur BAN Gilles, professeur des universités de classe exceptionnelle, président, Ensicaen, Caen.

Monsieur VEYER Philippe, assistant ingénieur, expert, Polytech Angers, Angers.

Monsieur CHAVENTRE Thierry, ingénieur de recherche cnrs, Centre national de la recherche scientifique, Caen.

Madame DURINDEL Anne-Sophie, ingénierie de recherche de classe normale cnrs, Centre National de la Recherche Scientifique, Lille.

Madame FRAUDEAU Marie-Line, ingénierie d'études de classe normale, membre suppléante, Réseau Canopé, Poitiers.

Monsieur LEHOUX Jean-Marc, ingénieur de recherche hors classe, Rectorat de l'académie de Normandie, Caen.

Madame VACQUEZ Delphine, ingénierie de recherche contractuelle, membre suppléante, Ensicaen, Caen.

Fait à Caen, le 18 septembre 2023

Le Directeur de l'ENSICAEN

Jean-François HAMET